

Conseil communal, Château-d'Oex
Commission gestion-finances **COGEFI**

Rapport de la Cogefi, préavis no 6/2022
Demande de cautionnement pour la couverture du risque
Du projet « Expérience Ballon »

La Cogefi s'est réunie le 5 septembre dernier, sous la houlette de notre nouveau Président, M. Nicolas Henchoz accompagné par Mmes Angèle Isoz, Karine Raynaud Rossier et de MM. Nicolas Burri, Fernando Da Silva Ferreira, Jacques-François Pradervand et du soussigné, M. Frédéric Combremont étant excusé.

A la lecture du préavis, et hormis les aspects légaux, *la Cogefi* constate que cette demande de cautionnement est placée sous le signe de la prudence mise par les responsables du projet, qui souhaitent disposer de tous les atouts nécessaires à sa réalisation, en anticipant les effets de la situation actuelle emplie d'incertitudes. *La Cogefi* ne peut que souscrire à cette attitude en espérant qu'au final les fonds récoltés soient suffisants à la concrétisation de ce projet innovant.

En outre, notre capacité de cautionnement est actuellement intacte et le montant demandé ne représenterait que le 3 % du plafond fixé en début de législature. *La Cogefi* n'a dès lors pas d'autre remarque à formuler.

Ainsi, pour le préavis 6/2022, la Cogefi vous confirme que notre Commune est en capacité de cautionner ce risque pour le projet « Expérience Ballon » à hauteur de frs 425'000.-.

Commission gestion-finances
Le rapporteur : M. Jequier

